© Drogues Info Service - 14 juin 2025

Vos questions / nos réponses

alcool

Par Profil supprimé Postée le 03/04/2015 09:59

> bonjour, je ne sais pas si j'ai ma place sur ce site mais voici ma question: j'aimerai avoir des conseils car je vis au sein de ma famille une situation difficile engendrant des regroupements familiaux conflictuels car l'alcool fait que les discussions "dégénèrent" car mon père aujourd'hui agé de 71 ans ne supporte plus l'alcool ; il boit trop, ne connait pas ses limites et réclame du vin même quand il n'est pas chez lui; 0n ne peut plus lui parler qd il arrive a un certain degré d'alcool, il tient des propos durs à attendre , "attention méfiez vous je vais me jeter dans l'étang" "dites que je suis con aussi" " vous avez qu'à dire que je suis saoul...."... tout ça devant ses petits enfants ;
> autre exemple,on veut faire des choses pour chez mes parents comme qqs travaux mais il ne veut pas que l'on fasse quoi que ce soit dans sa maison "je fais ce que je veux chez moi.." alors que ma mère est dans l'attente , il lui parle très mal, elle subie et ça devient elle qui fait tout à la maison(courses, ménage, lavage de la voiture..., mon père ne veut plus faire de jardin,plus d'entretien de la maison.....) ;voilà donc on se voit moins car on espace de plus en plus nos regroupements, j'ai deux grandes soeurs , on réfléchis à comment lui dire que si on va de moins en moins souvent chez eux le dimanche c'est parce qu'on ne supporte plus les débordements et le spectacle que ça donne aux enfants et nous ça nous affecte beaucoup..... Nous avons prévu d'en parler dans deux semaines chez ma soeur car on doit partir en famille à l'ascension au mois de mai mais certains d'entre nous ne veulent plus y aller ; Que faire ?
> Merci de votre retour,

Mise en ligne le 04/04/2015

Bonjour,

Votre père semble témoigner d'une souffrance importante qui se manifeste par des alcoolisations régulières, mais aussi par des relations avec son entourage qui ne font que devenir de plus en plus compliquées. Il est légitime que vous puissiez à un moment donné prendre certaines distances, faisant le choix de préserver vos enfants et vous même. La dégradation des liens peut être accentuée par le fait qu'il s'alcoolise, néanmoins cela peut traduire un autre problème en amont, qui l'amène à boire. Il s'agit donc pour tenter de l'aider de dialoguer au sujet de la nature de ce mal-être, sans forcément avoir à évoquer l'alcool, tout du moins pour le moment, l'alcool pouvant être perçu comme une conséquence.

Avoir ce type de discussion peut être délicat au vu des tensions décrites, et cela peut éventuellement prendre du temps avant de réellement renouer un dialogue pour arriver à parler des sujets de fond. Face à la

souffrance que cela peut aussi générer pour vous ou pour votre mère par exemple, il peut être aidant de trouver un interlocuteur régulier pour faire le point, trouver un soutien, ainsi que des pistes de reflexion sur la conduite à tenir. Il existe dans les centres de soins en addictologie des professionnels spécialisés qui proposent ce type d'aide, gratuitement et confidentiellement. Nous vous indiquons ci-dessous les différents lieux que vous pouvez contacter dans votre département. Suivant les strucures, cette aide s'organise sous forme d'entretiens individuels ou de groupes de parole avec d'autres personnes faisant elles aussi partie de l'entourage d'une personne ayant des problèmes avec l'alcool.

Si vous souhaitez en parallèle évoquer de manière plus approfondie cette situation, sachez que vous pouvez nous contacter via le Chat (dans la colonne de droite de la page d'accueil de notre site internet), ou par téléphone tous les de 8h à 2h 0980.980.930 (appel anonyme et non surtaxé).

Cordialement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

CSAPA La Clairière

133 rue de la forêt
Centre hospitalier de Fougères
35300 FOUGERES

Tél : 02 99 17 73 91
Site web : www.ch-fougeres.fr
Accueil du public : Lundi, mardi et jeudi de 9h-12h et de 13h30-18h- Mercredi de 9h-12h (accueil physique) et Vendredi de 9h à 12h et de 13h30-16h.
Consultat° jeunes consommateurs : Consultation sur rendez-vous des jeunes de moins de 25 ans : tous les Mercredis de 14h à 16h avec ou sans entourages.

Voir la fiche détaillée

CSAPA : Centre Hospitalier de Redon-Carentoir

3 rue de Galerne
CHI Redon-Carentoir
35600 REDON

Tél : 02 99 71 71 28
Site web : www.ch-redon.fr
Accueil du public : Du lundi au vendredi sur rendez-vous : 9h-12h45 et de 13h30-17h00. - Mardi fermé de 11h à 13h30
Consultat° jeunes consommateurs : Consultations sur place, également à la Mission locale au 3 rue Charles Sillard à Redon : un mercredi sur deux - sur rendez-vous par téléphone

Voir la fiche détaillée

CSAPA Saint Melaine

39 rue Saint-Melaine
35000 RENNES

Tél : 02 22 51 41 40
Site web : www.ch-guillaumeregnier.fr
Secrétariat : Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30. Le mardi de 11h à 12h30 et de 13h30 à 17h30
Accueil du public : Du lundi au vendredi: sur rendez-vous.
Consultat° jeunes consommateurs : Consultations sur rendez-vous, avec ou sans entourage - Pas d'autorisation pour les mineurs qui souhaitent consulter.

Voir la fiche détaillée

CSAPA Le Rosais

78-80 boulevard du Rosais
Centre Hospitalier
35403 SAINT MALO

Tél : 02 99 21 22 30
Site web : www.gh-re.fr/Addictologie/5/43/17
Secrétariat : Secrétariat ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 12h et de 14h00 à 17h30
Accueil du public : Consultations sur rendez-vous.
Consultat° jeunes consommateurs : Adaptation des rendez-vous selon les disponibilités des jeunes de 12 ans à moins de 25 ans avec ou sans entourage. Consultation entourage

Voir la fiche détaillée

CSAPA du Centre Hospitalier de Vitré

16 boulevard Denis Papin
35500 VITRE

Tél : 02 99 74 14 68
Site web : www.ch-vitre.fr/notre-offre-de-soins/addictologie.html
Secrétariat : Du lundi au jeudi de 9h00-12h30 et 13h30-17h00 et le vendredi jusqu'à 16h30
Accueil du public : Sur rendez vous du lundi au vendredi. Possibilité de rendez-vous jusqu'à 20h les Lundi et 18h00 les Jeudi.
Consultat° jeunes consommateurs : Sur rendez-vous pour les jeunes de 13 à 25 ans, avec ou sans entourage.
Autre : Interventions de prévention à la demande : établissement scolaires, collectivités.

Voir la fiche détaillée